

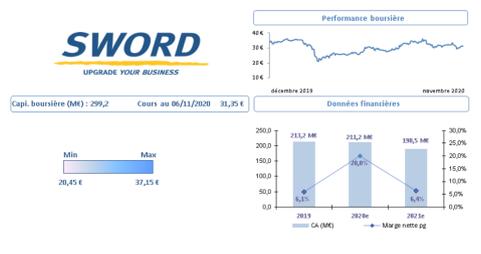
Le Zapping des Smalls

Inscrivez un ami à la newsletter

- Sword est la pépite de Pierre Schang - Gérant OPCVM chez Tocqueville Finance
- Deux opérations cette semaine : Antalis et Solocal
- Nouvelle semaine de publications pour les petites capitalisations boursières avec Cast, Vilmorin & Cie, Neurones ou encore Ateame
- A voir, notre présentation de Showroomprivé sur BFM Business
- L'agenda des publications à venir cette semaine



Par Pierre Schang - Gérant OPCVM chez Tocqueville Finance



La pépite de la semaine

Sword est une société française basée au Luxembourg, spécialisée dans la transformation digitale des entreprises et des organisations publiques et parapubliques. Le groupe est dirigé par Jacques Mottard, personnalité visionnaire et expert en réalisation d'opérations d'acquisition et de cession, détenant aujourd'hui près de 18% du capital.

L'histoire du groupe est jalonnée de transactions très relatives pour les actionnaires à l'image de la cession de l'éditeur de logiciels Apak à Sopra Steria en octobre 2018 (juste avant le « krach » boursier de la fin de l'année) pour 110 millions d'euros soit plus de 3 fois le chiffre d'affaires de la cible. A l'époque, un tiers de ce montant avait été reversé aux actionnaires sous la forme d'un dividende exceptionnel. Cette transaction explique en grande partie une position de trésorerie nette d'environ 70 millions d'euros à fin 2019.

Nous parlons aujourd'hui de Sword car le management a récemment annoncé la cession à Argos Wityu de ses activités « IT Services » en France représentant un chiffre d'affaires annuel d'environ 60 millions d'euros (soit 25% du chiffre d'affaires du groupe attendu par le consensus en 2020). Le prix de vente pourrait se situer entre 60 et 80 millions d'euros soit entre 18% et 24% de la capitalisation boursière actuelle du groupe à la bourse de Paris. Avec cet argent, la direction pourrait verser un nouveau dividende exceptionnel alors que certains (comme le journal investir par exemple) estiment possible une OPA de la part du management.

La valorisation reste selon nous abordable compte-tenu de la qualité du dossier. Au 6 novembre 2020, Sword Group est la 12ème position du fonds Tocqueville PME.

L'opération de la semaine

Antalis – Suite à l'OPA simplifiée par Kokusai Pulp & Paper Co sur le leader européen de la distribution professionnelle de papiers et de solutions d'emballage, KPP détient à présent 95,45% du capital et au moins 95,39% des droits de vote d'Antalis. KPP a acquis 8 312 695 actions au prix unitaire de 0,90 € par action. A l'issue de cette opération, KPP a confirmé son intention de mettre en œuvre un retrait obligatoire portant sur les actions restantes appartenant aux actionnaires minoritaires au prix de 0,90 €. Le retrait aura lieu le 5 novembre 2020 et les actions d'Antalis seront radiées d'Euronext Paris.

Solocal – La 2ème régie publicitaire ainsi que le 1er éditeur d'annuaires en France annonce la cession de Mappy, le 3ème acteur en France de la mobilité du quotidien, au groupe RATP. L'opération a eu lieu le 1 novembre 2020. Cette opération intervient dans le cadre du plan stratégique du groupe Solocal qui consiste à se concentrer sur ses activités stratégiques et sa nouvelle offre de services digitaux à destinations des PME et des grands comptes en France. Le produit de la vente n'aura aucun impact significatif sur la trésorerie et le niveau d'endettement de la société.

Les publications de la semaine

Cast – CA T3 (+10,54% YTD) – L'éditeur de logiciels publie un CA T3 en hausse de 5,1% à 7,5 M€ portant le CA sur 9 mois à 27,4 (+5,8%). La société a bénéficié d'un accroissement notable des ventes « Channel », pesant à elles seules près de 50% des ventes de licences et d'abonnements. La direction confirme attendre une année de croissance rentable. **Le cours a pris 1,56% le jour suivant la publication.**

Vilmorin & Cie – CA T1 (+0,9% YTD) – Le semencier a publié son CA T1 à 234,4 M€ en progression de 1,1% (+6,7% à données comparables) comprenant un effet devises défavorable de -5,1% (-12 M€). En détail, la branche Semences Potagères ressort en retrait de 3,5% (+2,2% à dc) à 104,8 M€. La branche Semences de Grandes Cultures enregistre quant à elle une hausse de 3,8% (9,5% à dc). Du côté des perspectives, la direction confirme ses objectifs de croissance d'au moins 3% et d'une MOC proche de 8%. **Le cours bondit de 6,04% suivant l'annonce des résultats.**

Neurones – CA T3 (+18,5% YTD) – La société de service et d'ingénierie informatique a enregistré un CA T3 en progression de 5,5% à 128,4 M€ (+4,9% en organique), soulignant un CA sur l'ensemble des 9 premiers mois à 382,8 M€ (+1,9% dont 1,8% en organique). La direction revoit sa copie à la hausse et table désormais sur un CA de 510,1 M€ minimum (vs 495 M€), traduisant un CA stable par rapport à l'année dernière, et une MOP d'au moins 9,5% (vs 8%). **Le titre grimpe de 5,93% à la suite de l'annonce des résultats.**

Ateame – CA T3 (+42,9% YTD) – L'éditeur de logiciels a généré un CA T3 en baisse de 8% à 14,1 M€, portant le CA sur 9 mois à 45,5 M€ (-5%). En détail, la zone Amérique latine est ressortie en repli de 39%, de même que la zone EMOA (-14%). En revanche les zones Etats-Unis / Canada et Asie-Pacifique ont publié respectivement une hausse de 3% et 30%. La Direction confirme un exercice 2020 en croissance ainsi que qu'une rentabilité positive. **Le titre perd -3,9% le jour suivant la publication.**

Hexaom – CA T3 (-13,6% YTD) – Le constructeur de maisons individuelles a enregistré un CA T3 en hausse de 15,3% à 211,5 M€, faisant ressortir un CA sur les 9 premiers mois à 610,2 M€ (+1,5%). Au troisième trimestre la société a vu ses activités Rénovation et Construction progresser respectivement de 23,7% (46,3 M€) et 10,9% (163,8 M€). Le groupe attend un S2 en progression en termes de CA et de rentabilité par rapport au S1. **Le cours a gagné +2,6% suite à la publication.**

METabolic Explorer - Metex – CA T3 stable de 12,5 K€. Impact sur le titre : -2,1%

Media 6 – CA T4 de 20,2 M€ (-7,8%). Impact sur le titre : +2,4%

Oeneo – CA T2 de 73,3 M€ (-2%). Impact sur le titre : 0,0%

Ciaranova – CA T1 de 90 M€ (+29%). Impact sur le titre : +2,5%

Sogclair – CA T3 de 25 M€ (-40,1%). Impact sur le titre : +0,2%

Erytech – ROP sur 9 mois de -51,5 M€ contre 46,9 M€ un an plus tôt et un cash burn de 32,3 M€. Impact sur le titre : -7,9%

La vidéo de la semaine



L'agenda de la semaine

09/11/2020	12/11/2020
AST Groupe – CA T3	Actia Group – CA T3
Delta Plus Group – CA T3	Lacroix – CA T4
	OL Groupe – CA T1
10/11/2020	13/11/2020
Chargeurs – CA T3	Toux – CA T3

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Terence Gerber et de François Przyłata

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, recombinaison de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (e high net worth companies, unincorporated associations etc.) du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être divulgués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction sera considéré comme une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

Want to change how you receive these emails?
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

